

...  
CONNAISSEZ-VOUS BIEN ST-GONDRAN ?

# “ La Flume ”

Notre commune de Saint-Gondran est caractérisée par sa vingtaine de plans d'eau. La plupart est alimentée par des nappes souterraines et le Ruisseau des Villandes qui - le saviez-vous ? - est un affluent de La Flume. En cette période estivale qui démarre et face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, nous vous proposons de découvrir un peu plus ce patrimoine hydrologique local qu'il nous faut veiller à respecter et à partager.

## La Flume traverse-t-elle Saint-Gondran ?

La Flume est une rivière qui prend son origine sur Langouët, à la jonction de deux ruisseaux : le ruisseau du Bréhault qui prend sa source à la limite entre les communes de la Chapelle-Chaussée et Cardroc, et le ruisseau des Villandes qui traverse Saint-Gondran. La Flume s'écoule vers le Sud en traversant successivement plusieurs communes, parmi lesquelles : Langouët, Gévezé, La Mézière, Pacé, L'Hermitage, Rennes, Le Rheu, Vezin-le-Coquet.

Elle débouche dans la Vilaine (son confluent donc) en amont des Landes d'Apigné après un dénivelé total de plus de 100 m.

St-Gondran est traversé du Nord au Sud par le Ruisseau des Villandes (longueur : 3,4 km) qui, en se mélangeant au ruisseau du Bréhault, donne naissance à la Flume.

La rivière prend donc naissance après notre commune et ne la traverse pas.



Ruisseau des Villandes ↑

## Caractéristiques

Le cours principal de la Flume est de 35 km et ses affluents présentent une longueur de 79 km. L'ensemble draine un bassin versant de 153 km<sup>2</sup>.

## Hydrologie du bassin versant

Le régime d'eau est très irrégulier tout au long de l'année et fortement influencé par la pluviométrie. Après une pluie, les ruisseaux se gonflent d'eau pendant quelques heures. Les zones humides et les nappes stockent également une partie de l'eau, qu'elles restituent en été, comme une éponge gorgée d'eau. Ainsi, en Bretagne, 80% de l'eau qui circule dans nos rivières provient de l'eau du sous-sol. La preuve, nos cours d'eau coulent même quand il ne pleut pas !

L'activité meunière était fortement présente ainsi que l'attestent les nombreux vestiges de moulins retrouvés le long du cours de la Flume.

Fin XVIII<sup>ème</sup>, la Flume a fait tourner jusqu'à huit moulins artisanaux uti-



← La Flume



lisés pour le grain. Seuls les moulins du Coudray et de la Lande sont encore visibles en élévation respectivement sur les communes de Langouët et Pacé. La grande majorité a été détruite ou est à l'état de vestige. De la même manière, les canaux et autres structures hydrauliques de la Flume ont aussi disparu du paysage.

## Gestion du bassin versant

Parce que la qualité de l'eau est un enjeu majeur pour l'équilibre des écosystèmes et le développement économique de nos territoires, la gestion de notre bassin versant est confiée à un acteur institutionnel local. Les 13 communes traversées par la Flume et ses affluents se sont d'abord regroupées dès 1980 dans le Syndicat intercommunal de la Flume. Devenu ensuite Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume, il a été dissous le 31/12/2021 pour intégrer l'établissement public territorial du bassin de Vilaine devenu Eaux & Vilaine (120 communes).

## En matière d'environnement aussi, les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Dans un bassin versant, l'eau se fraye des chemins sur et dans les sols. Elle prend en charge des particules et des éléments dissous : sédiments, matière organique, produits chimiques, etc. L'occupation du sol, les activités humaines et les aménagements sur un bassin versant conditionnent les chemins de l'eau et donc sa qualité à la sortie du bassin. Les actions en amont se répercutent en aval ; la multiplication de petites perturbations entraîne de grandes dégradations sur l'ensemble du bassin. Aussi, sur un bassin versant, le ruissellement, l'érosion des sols, le lessivage des intrants agricoles et les inondations peuvent être accentués ou diminués notamment par :

- des aménagements adaptés (aménagement de haies bocagères par exemple),
- une bonne gestion des milieux (couvert végétal en hiver pour ne pas laisser les sols nus),
- des pratiques vertueuses (limiter les intrants agricoles).

Les zones humides le long de la Flume sont principalement situées dans la partie amont du cours d'eau (Cardroc, La Chapelle-Chaussée et Saint-Gondran) entraînant des efforts nécessaires en la matière pour les communes concernées (stations d'épuration, pratiques agricoles...).

En 2018, le bassin versant de la Flume a été le sujet d'une étude dans le cadre du projet Morpheus, programme qui a contribué à l'analyse des projets de restauration morphologique des cours d'eau en Bretagne et qui a apporté un soutien aux techniciens des bassins versants dans la recherche de consensus, notamment sur ces questions environnementales délicates. Ce programme a été financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Bretagne.

## Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

C'est une portion de territoire délimitée par des lignes de partage des eaux, et irriguée par un même réseau hydrographique (une rivière, avec tous ses affluents et tous les cours d'eau qui alimentent ce territoire).

A l'intérieur d'un même bassin, toutes les eaux reçues suivent, du fait du relief, une pente naturelle et se concentrent vers un même point de sortie (appelé exutoire).

# 58 > 1<sup>er</sup> Semestre 2023

# ST GONDRAN MAG

Votre information municipale

[saint-gondran.fr](http://saint-gondran.fr)



07.

## INSTANTANÉS

Nouveaux aménagements à Saint-Gondran



# Édito

“  
L'avenir du commerce est toujours  
en cours de négociation avec  
la Communauté de communes  
”



Votre Maire,  
**YANNICK LARIVIÈRE-GILLET**

L'année 2023 arrive dans sa période estivale ; bon nombre d'entre nous l'attendent avec impatience.

L'année passée, je vous avais parlé des projets qui verront le jour. A date, je peux vous confirmer que quatre d'entre eux sont planifiés.

- Les aménagements des lotissements ainsi que la réhabilitation des étangs en parallèle.
- La rénovation des mâts d'éclairage de la rue principale en fin d'année, ainsi que le mât solaire à l'arrêt de bus de la Croisade.
- Le site de l'auberge de l'étang sur lequel les commissions urbanisme et petite enfance travaillent depuis près d'un an, doit donner jour à un projet en cours de signature qui apportera des services à notre commune : nouveaux logements, maison d'assistantes maternelles et espace coworking.
- Le terrain de jeu pour les enfants rue de l'église est maintenant bien équipé avec le terrain de boules, le nouveau jeu pour les enfants et la table de ping-pong.

L'avenir du commerce est toujours en cours de négociation avec la Communauté de communes (CCVIA). La municipalité de Saint-Gondran se porte acquéreur en vue d'un projet de bar épicerie pour lequel un couple d'entrepreneurs s'est manifesté en 2022. Les modalités restent à définir. Nous attendons la position de la CCVIA quant à notre offre.

Le secrétariat de votre mairie va faire peau neuve afin d'améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR), créer un point numérique (ordinateur à disposition du public connecté à internet) et donner de meilleures conditions de travail à nos agents.

Le projet de la salle multifonctions, initialement prévu sur le site de l'auberge de l'étang, devrait entrer en étude en fin d'année pour se positionner sur le city-stade.

J'attire votre attention sur deux rendez-vous importants. D'abord, le forum des associations qui se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> septembre où les personnes pratiquant les mêmes activités sportives et culturelles auront l'occasion d'échanger et de partager leur passion. Ensuite, le lendemain 2 septembre, les communes de Saint-Gondran et Saint-Symphorien organisent le comice agricole du canton avec diverses animations : concours de labours, concours d'animaux, mini ferme, baptême de tracteur et d'ULM, et d'autres surprises à découvrir sur place.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal, les membres du CCAS et nos agents pour le travail accompli depuis le début de l'année, et pour leur contribution aux projets à venir sur la seconde moitié de mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été.

Bien sincèrement.

Yannick Larivière-Gillet

## Sommaire

06.



04.

### INSTANTANÉS

- Projet de lotissement
- Opération réhabilitation des étangs

### TEMPS LIBRE

- Bibliothèque animation 2023

10.

12.

### TEMPS PARTAGÉ

- Animation seniors

13.

### ENTRE TEMPS

- Feux de forêt et végétation

07.

### TEMPS FORTS

- Conseil des jeunes

06.



12.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE

63 rue de la Touche Mulon  
35630 SAINT-GONDRAN  
Tél. : 02 99 45 84 30  
Fax : 02 99 45 81 80  
Portable d'astreinte : 06 48 74 17 06  
Mail : mairiestgondran@orange.fr  
Site internet : www.saintgondran.fr  
<https://www.facebook.com/Mairiesaintgondran>

Lundi : 9h30 à 12h30  
Mardi : 14h00 à 18h00  
Mercredi : 14h00 à 16h00 (3<sup>ème</sup> du mois)  
Vendredi : 14h00 à 18h00

### BIBLIOTHÈQUE

Tél. : 02 99 45 88 42  
Mail : bib.stgondran@wanadoo.fr

Mardi : 16h00 à 19h00  
Mercredi : 10h30 - 13h00 et 14h00 à 18h00  
Samedi : 10h00 à 12h00

### ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mercredis pour les bacs verts,  
Tous les 15 jours, le jeudi en semaine paire pour les bacs jaunes.

### DÉCHETTERIE DE TINTÉNIAC

Accueil public  
Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et 14h à 17h  
(Sauf le mardi et le jeudi après-midi)  
Tél. : 02.99.68.03.15  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 13h00  
Mail : contact@valcobreizh.fr

### LA POSTE

La Chapelle Chaussée  
Tél. : 02 99 66 49 59  
Mardi, jeudi et vendredi : 15h à 18h  
Mercredi et samedi : 9h à 12h

### Levée des courriers

Du lundi au vendredi : 15h45, Samedi : 11h45

### PHARMACIE DE GARDE

Composez le 3237

### INTRAMUROS

IntraMuros

### FRANCE SERVICES

Tél. : 02 30 03 42 66

## INFORMATIONS SOCIALES

### CDAS DE ST-AUBIN D'AUBIGNÉ

Tél : 02 99 02 37 77  
Pour toutes démarches et rendez-vous avec une assistante sociale...

### CAF (Caisse d'Allocation Familiales)

Tél : 32 30 le matin  
Pour les dossiers RSA, AAH...

### CLIC (Centre Local d'information et de Coordination)

Place du Marché, 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné  
Tél : 02 23 3713 99  
Pour toutes les informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées

### MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées de Rennes)

Tél : 08 10 0119 19  
Pour toutes demandes de la Carte Mobilité Inclusion (CMI), carte de stationnement, de carte d'invalidité, de carte de priorité...

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Tél : 02 99 02 35 35  
Pour les demandes d'APA (Allocation personnalisée à l'autonomie), Aide à domicile...

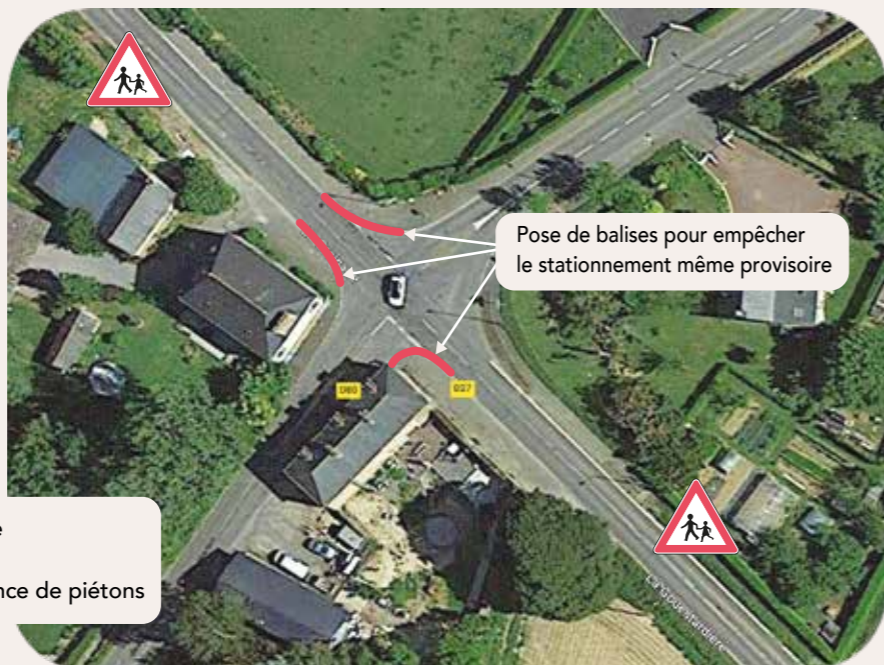
S'adresser en mairie pour plus d'informations.  
Infos sociales en ligne, Tél. : 08 10 20 35 35



## SÉCURISATION ARRÊT DE BUS DE LA CROISADE

**Carrefour RD80/RD27 - La Croisade  
St-Gondran/La Chapelle Chaussée**  
*Amélioration de la sécurité*

Afin de renforcer la sécurité au carrefour de la Croisade, une réflexion a été engagée avec le département, Rennes métropole et la région pour réaliser un aménagement à proximité des arrêts de bus pour sécuriser tous nos usagers. Pour cela, des balises vont être mises en place pour éviter tout stationnement, même provisoire, des panneaux indicateurs « présence piétons » seront disposés sur les axes ainsi qu'un renforcement de la signalisation au sol.



- Réfection de la signalisation horizontale
- Pose de balises J11
- Pose de 2 panneaux indiquant la présence de piétons

## IMPLANTATION D'UN COMPOSTEUR DANS LE CIMETIÈRE

Dans le cadre de son Plan local de prévention et de réduction des déchets, le SMICTOM propose les outils nécessaires pour accompagner la mise en place d'une aire de tri dans les cimetières. Composteur pour les déchets biodégradables (mauvaises herbes, terreau, plantes naturelles, feuilles...). Il faut mélanger régulièrement le compost et le récupérer deux fois par an.

- Un bac de réemploi, pour les pots de fleurs en plastique ou en terre en bon état. D'autres personnes pourraient les reprendre pour les utiliser.
- Un bac à destination de la déchèterie (pots cassés en plastique ou terre...).
- Un bac d'ordures ménagères, pour les déchets non valorisables (mousse artificielle, fleurs artificielles...).



## REMISE DE PRIX ZÉRO PHYTO

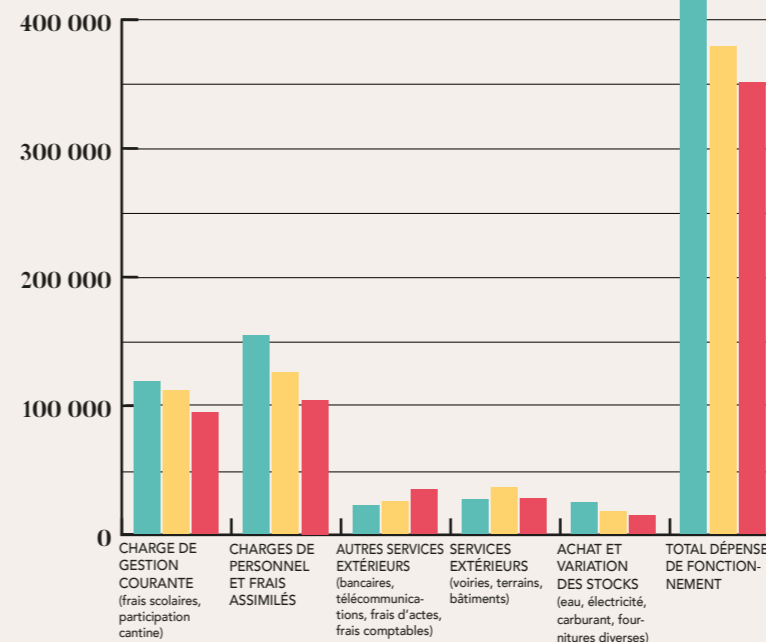
Jeudi 26 janvier 2023, au Parc-expo Rennes Saint-Jacques, le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont reçu des mains de Madame Delphine Alexandre, vice-présidente de la Région Bretagne à l'eau, la biodiversité et la santé, le diplôme « Prix 2023 Zéro Phyto » avec mention. L'objectif est d'œuvrer pour l'éradication des produits phytosanitaires dans l'entretien du cimetière, des espaces verts, des rues et bordures, ainsi que du city-stade.

L'impact des phytosanitaires sur la santé humaine, sur l'eau et notre environnement n'est plus à démontrer. Notre collectivité les a supprimés et utilise aujourd'hui des techniques alternatives au désherbage chimique pour offrir une meilleure qualité de vie. Pour atteindre notre objectif, la municipalité a investi dans du matériel adapté. Après quelques expériences non concluantes avec du matériel à eau chaude ou bouteille de gaz, nous avons fait l'acquisition, de matériel électrique alimenté par une batterie portée en sac à dos, avec une autonomie d'au moins une journée, d'un taille-haie, d'une souffleuse, d'une débroussailluse avec une rotatif et des disques oscillants.

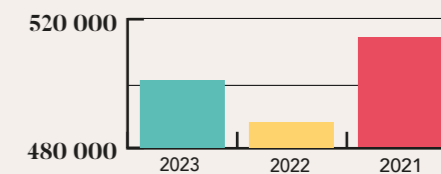
## PRÉSENTATION BUDGET COMMUNAL



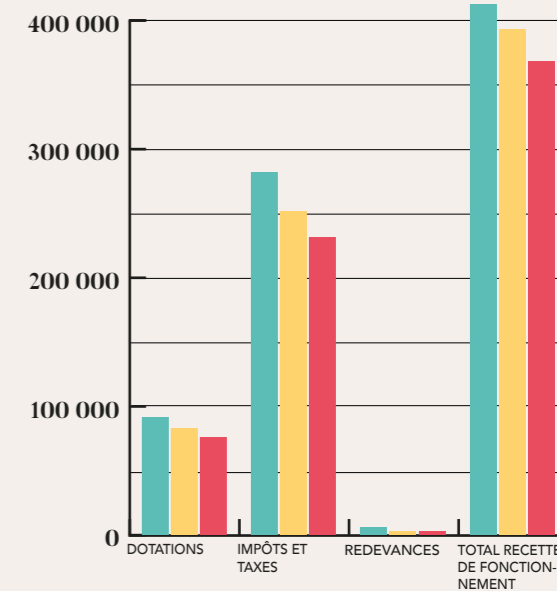
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



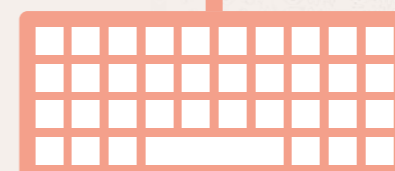
■ 2023 ■ 2022 ■ 2021

## AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Dans un souci de réglementation et de mise aux normes, nous avons lancé un projet de mise en conformité des locaux du secrétariat de la mairie pour l'accès PMR ainsi que la mise à disposition d'un point numérique pour le public.

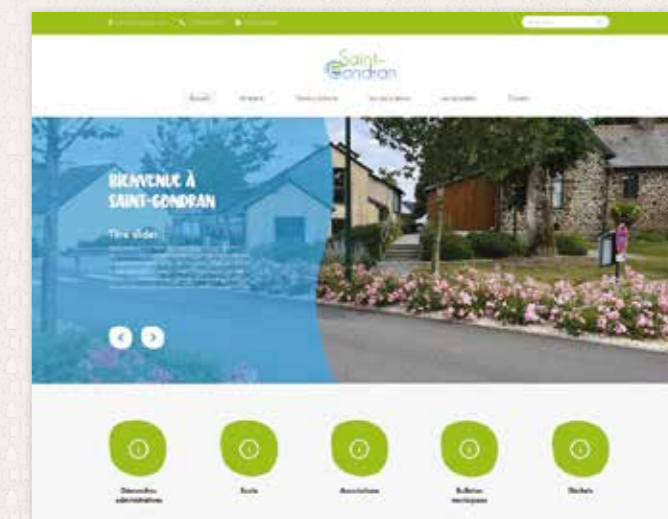
Les murs, les menuiseries et une partie du mobilier vont être changés afin que l'on respecte les conditions d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble de nos agents qui y travaillent.

Le département a été sollicité pour accorder des subventions pour la réalisation de ces travaux.



## NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Saint-Gondran fait peau neuve ! Nous vous invitons à aller le découvrir, toujours sur [www.saint-gondran.fr](http://www.saint-gondran.fr) : vous y retrouverez toutes vos rubriques habituelles (actualités, horaires, démarches administratives, enfance, etc.) mais aussi quelques nouveautés ! Le site - élaboré avec l'agence SeeWeb (Vannes, 56) - intègre les dernières innovations technologiques qui permettent une expérience digitale agréable et performante, quel que soit votre support de consultation (ordinateur, tablette ou smartphone). Notamment, le site est maintenant synchronisé avec votre application Intramuros, pour que vous ne ratiez aucune information ou actualité sur votre commune !



## ANTENNE TÉLÉPHONIQUE

Dans le cadre du déploiement des antennes relais téléphoniques, un mât a été mis en place sur un terrain privé au lieu-dit le chemin de la Prévostais. Ce site est déployé et exploité par Bouygues Télécom pour SFR dans le cadre de ses obligations réglementaires liées au déploiement de la 4G. Cette mise en service sera effective à la fin de l'année.



↑ Construction d'antenne

## OPÉRATION RÉHABILITATION DES ETANGS

L'aménagement pour la réhabilitation des étangs de la commune du centre bourg se poursuit avec, dans un premier temps, le vidage, suivi de l'opération d'élagage en partie afin de faciliter l'accès des engins de chantier. La prochaine phase consiste à remanier les berges afin de pouvoir façonner l'ensemble et créer le méandre du ruisseau avec de part en part, des mares qui pourront recevoir l'ensemble de la biodiversité qui s'installera naturellement.

Un cheminement doux sera réalisé afin de connecter cette zone entre le centre bourg et le city stade grâce à l'implantation d'une passerelle en bois.



↑ Méandre du cours d'eau

## PROJET DE LOTISSEMENT

Les deux projets d'aménagements qui ont été lancés en 2020 vont bientôt voir le jour. Un travail de longue haleine avec une participation des services d'urbanismes, de l'agence de l'eau (DDTM) mais aussi, Eau et Vilaine sur les secteurs de zone humide.

La deuxième tranche de travaux du lotissement du logis va intégrer un cheminement doux qui va relier le chemin du manoir, en passant par le futur lotissement et déboucher sur la rue principale.

Le lotissement « les jardins du Placis Glémée » qui est situé en centre bourg va s'inscrire dans un schéma d'implantation en préservant la biodiversité à proximité de la zone humide.



← Projet du logis



↑ Projet les Jardins du Placis Glémée

## TEMPSFORTS

“ Point sur les événements phare de la commune ”

## LES CLASSES 3 LES ORIGINES DE LA FÊTE DES CLASSES

C'est en 1880, que Charles Hugand, un industriel caladois, habitant de Villefranche, voulut revivre sa journée des conscrits et finança la première fête des classes regroupant la sienne, 1860, et celle de l'année en cours. Le succès de cette première engagea toutes les tranches d'âge à s'y associer par la suite.

C'est une tradition à laquelle nous sommes attachés, certains l'attendent avec impatience... c'est bien sûr la Fête des classes. Ainsi, les personnes dont l'année de naissance se termine par le chiffre 3 se réunissent tous les 10 ans, pour prendre une belle photo et échanger de bons souvenirs autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie.

Cela vous intéresse ?  
Alors rdv à 11h30  
le dimanche 10 septembre,  
cour de la bibliothèque.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, notre forum des associations et des artisans se tiendra le 1er septembre dans la salle polyvalente. Venez découvrir les différentes animations et services de notre commune qui vous sont proposés. C'est aussi le moment de se rencontrer et d'échanger sur la pratique des différents sports que vous pratiquez, course à pied, vélo, VTT, randonnées, voire même des activités en salle.



## COMMÉMORATION 8 MAI

La commémoration du 8 mai a rassemblé quelques personnes autour du monument aux morts. Nous avons été honorés de la présence de nos jeunes, garants du devoir de mémoire, et nous les en remercions.



← Commémoration du 8 mai

# TEMPS FORTS

“ Point sur les événements phare de la commune ”

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RENOUVELLEMENT

Notre premier conseil municipal des jeunes qui a vu le jour le 7 novembre 2021, est arrivé à son terme et il sera renouvelé le 12 novembre.

**C'EST QUOI ?**  
**LE CONSEIL DES JEUNES**  
Un groupe de 6 à 8 jeunes, scolarisés du CM1 à la 3<sup>ème</sup>, habitant à Saint-Gondran et élus pour un mandat de 2 ans. Ils se réunissent pour réfléchir ensemble à l'amélioration de la vie des jeunes dans la commune.

**Un budget**  
Alloué pour concrétiser des projets. Le CDJ est force de proposition auprès du Conseil Municipal sur les questions qui les concernent.

**L'occasion de s'impliquer dans la vie de la commune,**  
d'exercer la citoyenneté, contribuer aux projets et les voir se réaliser, rencontrer d'autres jeunes et être écouté par des adultes.

**Quelques projets réalisés :**

- NOV 2022 Street Art et pochoirs**  
Les enfants du CDJ et les membres du GPAS Val d'Elle-Aubigné ont réalisé une œuvre inspirée du logo de la commune, vert pour la nature et bleu pour l'eau. Visible sur Tabri-bus du City Stade.
- Construction de nids d'oiseaux**  
Dans le cadre d'une matinée citoyenne à la salle polyvalente, le CDJ et les habitants ont construit et installé dans la commune, une vingtaine de nids pour mésanges, sous l'œil averti d'un membre de la LPO.
- AVRIL 2023**  
... et découverte de l'imprimante 3D  
Pendant ce temps, près de la salle polyvalente, la société Hirundo Fab, faisait fonctionner son imprimante 3D pour confectionner des nids d'hirondelles à base d'amidon de maïs.

Un conseil marqué par plusieurs animations organisées par l'ensemble du groupe avec la réalisation d'un street-art sur l'abri au terrain de foot, l'implantation de la table de ping pong sur le terrain de jeu en face de l'église et la réalisation de cabanes à oiseaux. L'ensemble de la municipalité les remercie pour leur implication et souhaite qu'ils continuent dans leur engagement sur d'autres projets pour la commune.



Le conseil des jeunes, c'est quoi ?  
Un groupe de 6 à 8 jeunes, scolarisés du CM1 à la 3<sup>ème</sup>, habitant à Saint-Gondran et élus pour un mandat de 2 ans. Ces jeunes sont les porte-parole des enfants auprès de la mairie. Ils se rencontrent et échangent, ils proposent des idées et débattent. Ils informent les autres jeunes et ils développent des projets ensemble. Ils auront jusqu'au 7 octobre 2023 à 18h pour déposer leur candidature en mairie et les élections seront organisées le 12 novembre 2023 de 9h00 à 13h00.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES IMPRESSION 3D

Dans l'action qui a été menée lors du projet des cabanes à oiseaux, certains ont souhaité aller plus loin dans leur démarche en proposant de réaliser des nids d'hirondelles avec une imprimante 3D. Pour cela, la municipalité a engagé l'achat du matériel ainsi que l'achat d'ordinateurs pour réaliser la programmation. Pour cela, le groupe a sollicité Mr Inaki Guillen, de la société Hirundo Fab, pour lancer la mise en service de l'imprimante 3D pour la confection de ces nids. Ceux-ci sont à base d'amidon de maïs, le nid de couleur marron clair demande un façonnage par l'imprimante de 17 heures au total par nid. Il faut bien veiller à confectionner un nid qui épouse bien la forme de nid en céramique avec son arrondi caractéristique.



- Mise en route de l'imprimante 3D
- Réalisation du nid d'hirondelle
- Formation pour assembler les cabanes avec la LPO
- Formation avec l'assistance de Mr Inaki Guillen

## SAINT-GONDR'ANIM TROC DE PLANTES



Le 4 avril dernier, le troc aux plantes de Saint-Gondr'Anim a créé l'événement. Présent sur place, le maire, Yannick Larivière-Gillet, s'est dit agréablement surpris par la fréquentation tant au niveau des exposants que des visiteurs venus aussi des communes avoisinantes.

L'animation a été assurée par l'association La Houquette de La Baussaine avec sa caravane « l'Aérozinc » proposant boissons et crêpes, ainsi que des jeux divers en bois. « Notre but est d'animer et de dynamiser les bourgs en milieu rural », précise Maël Blot, membre de La Houquette. Ce fut réellement le cas samedi et pour la première fois cette année, le bar du Commerce a ouvert ses portes, comme une fois en 2022 et pour la première fois cette année. J'espère que nous aurons l'occasion de l'ouvrir plus souvent.



## JOURNÉE CITOYENNE CABANE À OISEAUX

Le 15 avril, dans le cadre de la journée citoyenne, Ludovic Biard, coordinateur local LPO (Ligue de protection des oiseaux) pour la communauté de communes, secondé par Valérie Lauzet et Thierry Jolard, ont initié Loïc, Léo, Jules, Lisa, Sébastien et Sha-lyn, élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) et les bénévoles à un atelier de confection de nichoirs pour les oiseaux des jardins. « Nous avons réalisé une vingtaine de nichoirs pour mésanges et des cabanes semi-ouvertes pour les autres oiseaux des jardins », a souligné Ludovic Biard. En fin de matinée, aidés par les bénévoles, les nids ont été disposés dans le tilleul face à la bibliothèque et dans des arbres du centre bourg.



← Repérage des emplacements pour implantation des cabanes



↓ Matinée citoyenne



← Intervention de la LPO

Point sur la vie associative, les loisirs, la culture et les sports

## ELDOR'ADOS

Les animations réalisées par l'association Eldor'Ados se poursuivent toute l'année avec des temps forts comme une sortie à la patinoire, un atelier photos mais aussi, un atelier poterie en plein air. Comme à chaque fois, les enfants viennent nombreux et de différentes communes.

↓ Journée patinoire



Animation poterie ↑→



↑ Photos sur l'étang de Saint-Gondran



## AUTOPARTAGE ET MOBILITÉ

Une animation du service de mobilité transport a été organisée dans la cour de la bibliothèque afin de pouvoir rencontrer et informer nos habitants sur des solutions de transports appropriés. (Vélo, autopartage, bus, train...) Happy Cycllette était présent lors de cet événement pour proposer une remise en état des vélos pour ceux qui le souhaitaient. Plusieurs personnes ont pu en profiter.



CONTACT ↓  
Service mobilité  
Tél. : 02 99 69 86 86  
Mail : mobilites@valdille-aubigne.fr

# BIBLIOTHÈQUE

## ANIMATION 2023



### Le début d'année a été éclectique à la Bibliothèque !

#### • du 1<sup>er</sup> au 15 février

Tout d'abord, nous avons accueilli l'exposition « Paradise is on the option », composée de poèmes d'Emily Dickinson et de photographies du Rennais Thierry Rappin.

#### • Aux vacances d'Avril

Ensuite, les jeunes ont pu se défier sur les jeux de la PS4, prêtée par la Bibliothèque Départementale.

#### • En ce moment

Des chants d'oiseaux sont à découvrir, grâce à un poster et à une application numérique développée par un ornithologue et la LPO, Birdie Memory. Un jeu de mémoire avec plusieurs niveaux de difficultés permet d'apprendre en s'amusant !



→ Découverte des chants d'oiseaux



↑ Exposition Emily Dickinson

↓ Défi sur les jeux de la PS4



↓ Des joueurs sur la PS4



### Nous participerons ensuite au Festival Partir en Livre et proposeront pour l'occasion trois animations sur la commune :

- Une heure du conte numérique à la bibliothèque, pour les 8-12 ans.
- Des lectures d'albums pour les 0-6 ans au parc de jeux rue de l'Église.
- Des coloriages animés à la bibliothèque, à partir de 4 ans.

### L'automne et la fin d'année seront tout aussi réjouissants, avec de nouvelles animations récurrentes : des séances « Bébés Lecteurs » une fois par mois et des « Heures du Conte numérique » aux vacances scolaires.

#### • Aux vacances de la Toussaint

Un atelier « magique » sera également proposé aux enfants pour fêter Halloween.

#### • En novembre

Louissette, l'une de nos bénévoles, proposera un atelier « Décorations de Noël » grâce à des matériaux récupérés.

#### • En décembre

Nous patienterons pour l'arrivée du Père Noël avec une lecture de Contes de Noël et un spectacle !

Nous nous réjouissons de vous accueillir à la bibliothèque pour nos animations, mais aussi pour emprunter nos livres, CDs, DVDs et magazines ou tout simplement pour discuter autour d'un café !

Et si vous aimez le partage et avez envie de participer à la vie de la bibliothèque, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles !

Marie votre bibliothécaire et l'équipe des bénévoles sont là pour vous accueillir !



↑ Lecture du jour

“ Point sur l'action sociale et solidaire ”

RENSEIGNEMENTS  
ET INSCRIPTION ↓  
Asept Bretagne  
Tél. : 02 98 85 79 25  
Mail : contact@asept-bretagne.fr

## ANIMATION SÉNIORS

L'association Asept Bretagne, partenaire des caisses de retraite, est une association de prévention et d'éducation à la santé, qui anime différents ateliers sur les territoires de la région pour les personnes retraitées.

Ces actions, labellisées « Pour Bien Vieillir », sont organisées avec le soutien financier de Pour Bien Vieillir Bretagne, et de la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du département. Acteur régional en prévention santé à destination des seniors, l'Asept Bretagne propose des ateliers mémoire - PEPS EUREKA, animés par des professionnelles formées.

Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. Tout au long des séances, des conseils et astuces seront donnés au groupe.

Ces ateliers comportent 10 séances de 2h30, à raison d'une par semaine.

Réunion d'information à destination des personnes de 60 ans et plus :

Lundi 25 septembre 2023 à 9h30

Salle Polyvalente - 88 Rue de La Croisade 35630 Saint-Gondran

Pour l'atelier Mémoire de St Gondran, le calendrier est le suivant :

• Une Réunion publique le 25/09 à 9h30

• Séances les lundis de 9h30 à 12h

Séance 1 : 02/10 ; séance 2 : 09/10 ; séance 3 : 16/10 ; séance 4 : 06/11 ; séance 5 : 13/11 ; séance 6 : 20/11 ; séance 7 : 27/11 ; séance 8 : 04/12 ; séance 9 : 11/12 ; séance 10 : 18/12.

## SORTIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La sortie à l'assemblée nationale qui avait été annoncée lors des vœux du maire par Mme la députée, Laurence Maillard-Méhaignerie, restera longtemps gravée dans la mémoire des jeunes du conseil municipal.

Cette journée s'est déroulée le 4 mai avec un départ de la gare de Rennes direction Montparnasse, puis le métro pour arriver au Palais Bourbon.

Ils ont pu profiter d'une visite guidée, très impressionnés du lieu chargé d'histoire et ils ont eu accès à l'hémicycle de l'assemblée avec à l'ordre du jour : Proposition de loi portant abrogation de l'obligation vaccinale contre la Covid-19 dans les secteurs médicaux, paramédicaux et d'aide à la personne et visant à la réintégration des professionnels et étudiants suspendus.

Un moment fort qu'ils ont apprécié et dont ils ont mesuré l'importance des débats qui se déroulent dans un protocole très cadré.

Ils ont ensuite rencontré Mme la députée et posé beaucoup de questions.

Après le déjeuner dans le restaurant de l'assemblée nationale, passage par la cité des sciences, avant un retour en soirée à la maison pour un repos bien mérité.

↓ Photo avec la classe de Thorigné Fouillard



← Mme La députée avec Lisa et Shae-Lynn



## SORTIE ÉTINCELLES AQUATIQUES

Dans le cadre du CCAS, une sortie est organisée comme chaque année et le choix s'est porté sur un spectacle « les Étincelles aquatiques » à Martigné Ferchaud le 5 août.

Le transport se fera en autocar avec un départ à 17h15 sur la place Louis Guillemer.

## CONCOURS DE BELOTE

Cette année, les aînés ont organisé deux concours de belote qui ont eu lieu dans la salle polyvalente en mars et en juin. Ils sont venus nombreux comme à chaque fois pour passer un bon moment tous ensemble. Ce sont pas moins d'une cinquantaine d'équipes qui se sont rencontrées lors de ces événements.



“ Le reste de l'actualité et l'information express ”

## CHÈQUE ÉNERGIE



Cette année encore, avec le chèque énergie, l'État accompagne les Français qui en ont le plus besoin avec une aide pour payer les factures d'énergie de leur logement.

Cette année encore, avec le chèque énergie, l'État accompagne les Français qui en ont le plus besoin avec une aide pour payer les factures d'énergie de leur logement. En 2023, le chèque énergie est envoyé à partir du 21 avril à 5,6 millions de ménages. Les bénéficiaires le reçoivent automatiquement à leur domicile.

Pour rappel, dans le cadre de la hausse du prix des énergies, plusieurs chèques énergie exceptionnels ont également été mis en place fin 2022 : un chèque énergie exceptionnel pour 12 millions de ménages, un chèque fioul, et un chèque bois.

Nous vous informons qu'une campagne de communication du ministère de la Transition énergétique a lieu jusqu'au 15 juin 2023. Cette campagne a pour objectif de continuer à faire connaître le chèque énergie, d'inciter tous ses bénéficiaires à l'utiliser, mais aussi de sensibiliser les acteurs sociaux qui accompagnent les publics éligibles au dispositif.



PLUS D'INFORMATIONS

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

• retrouver toutes ces informations

• trouver un artisan qui accepte le chèque énergie pour faire des travaux

**Vous pouvez aussi appeler**

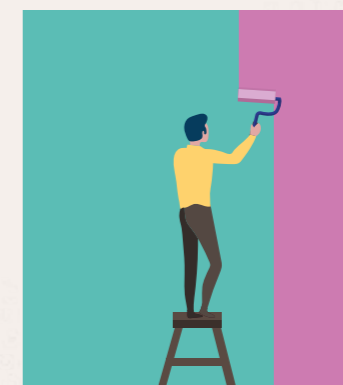
le numéro gratuit 0 805 204 805

## ABOIEMENT DES CHIENS SUR LA COMMUNE

Les aboiements de chiens font partie des bruits que l'on appelle bruits domestiques ou de comportements. Ceux-ci se soumettent donc au Code de la santé publique, et notamment à l'article R 1334-31. Ce dernier stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Lorsqu'un chien aboie, c'est le propriétaire qui est responsable des désagréments entraînés.



## FRANCE RÉNO'V



En 2023, lancez-vous dans la rénovation de votre habitat pour le rafraîchir et le rendre moins énergivore ! Mais savez-vous quelles sont les formalités à effectuer ? Tant juridiques qu'au plan pratique ? Quelles entreprises choisir ? Quelles sont les aides des pouvoirs publics ? Heureusement, pour répondre à ces questions, France Rénov', le point

d'entrée unique pour tous les parcours de travaux, est là. Il s'agit de :

• une plateforme web sur laquelle vous pouvez trouver des informations utiles au sujet de la rénovation de l'habitat, un outil de simulation permettant d'identifier les aides financières disponibles pour la rénovation énergétique de son logement, ainsi qu'un annuaire des artisans qualifiés ;

• un numéro de téléphone national unique pour joindre les conseillers France Rénov' ;

• un réseau de plus de 450 guichets uniques « Espaces Conseil France Rénov' », répartis sur l'ensemble du territoire, pour informer et conseiller les ménages.

Des conseils gratuits et personnalisés

L'objectif est de donner aux Français un égal accès à l'information, les orienter tout au long de leur projet de rénovation, et assurer également une mission d'accompagnement spécifique auprès des ménages aux revenus les plus modestes (dispositif MaPrimeRénov' Sérénité). Car, les informations et conseils délivrés par France Rénov' sont en effet gratuits et personnalisés, afin de sécuriser le parcours de rénovation, faciliter la mobilisation des aides financières et mieux orienter les ménages vers les professionnels.

Comment bénéficier de MaPrimeRénov' ?

<https://www.gouvernement.fr/actualite/renover-son-logement-avec-france-renov>





## COMICE AGRICOLE



Le 2 septembre, nous organisons avec la commune de Saint-Symphorien le comice agricole du canton de Hédé. La dernière manifestation remonte à 2002 et nous relevons le défi avec une journée remplie d'animations de toute sorte. La journée commencera par le concours de labour, le concours des animaux et sur la journée, vous trouverez différents stands avec les producteurs, des expositions diverses, la mini ferme pour nos plus petits mais également, les baptêmes de tracteur et pour ceux qui sont plus hardis, des baptêmes en ULM. Pour ceux qui souhaitent, un concours du plus beau légume est organisé et je vous invite tous à y participer. L'accès est gratuit et une restauration sera disponible sur place. Nous recherchons aussi des bénévoles pour assurer cette journée.

## FEUX DE FORÊT ET VÉGÉTATION



L'année 2022 a été hors normes à bien des égards. La sécheresse tout d'abord a sévi dès le printemps dans plusieurs départements français, après un hiver particulièrement sec. Les températures élevées, associées à des épisodes de canicule précoces, en ont fait également l'année la plus chaude jamais enregistrée par Météo-France. Ces paramètres ont favorisé le départ de feux de forêt et de végétation particulièrement marquants par leur nombre, leur intensité et leur répartition géographique.

Au total, 72 000 hectares d'espaces naturels ont été dévastés par les feux en 2022, soit 6 fois plus que la moyenne des années passées. Le nombre d'hectares brûlés a été plus élevé dans le reste de l'Hexagone que sur le pourtour méditerranéen, préfigurant l'extension du risque à une grande partie du territoire hexagonal, ainsi que l'anticipent les scientifiques.

Pour autant, les feux de forêts ne sont pas une fatalité. Bien que les conditions météorologiques soient de plus en plus propices au feu, la majorité d'entre eux pourraient être évitée par une plus grande vigilance de tous et par l'adoption de bons réflexes.

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

La sécheresse actuelle rend la situation préoccupante partout en France hexagonale et en Corse.

Nous pouvons tous être acteurs de notre protection et de la prévention des feux de forêt et de végétation. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous comptons sur votre engagement pour faire connaître les bons réflexes à l'ensemble de nos concitoyens.

Ensemble, ayons les bons réflexes !

**AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...**

- Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (Bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

**... ET SE PROTÉGER DES FEUX**

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte  
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES  
feux-foret.gouv.fr

## SALLE HANDISPORT DE LA CCVIA

DE SAINT-SYMPHORIEN

Le projet de salle de sport en gagé par la CCVIA va voir le jour prochainement. Cet équipement sportif communautaire permet la pratique d'un panel de disciplines sportives (basket-ball, handball, badminton, tennis de table, volley-ball, futsal...). Il pourra accueillir des compétitions de niveau régional, en particulier de basket-ball.

Il répondra également aux besoins d'accueil des pratiques sportives des scolaires, et des clubs locaux pour leurs entraînements et compétitions.

En outre, l'élément de différenciation majeur est l'adaptation aux conditions d'accessibilité et d'usages des personnes en situation de handicap pour une pratique sportive tournée vers le handisport et le sport adapté.

Le secteur Nord-Ouest du territoire (Vignoc, Langouët, Saint-Gondran, Saint-Symphorien) a été identifié comme un secteur prioritaire pour ce projet car dénué d'équipements sportifs couverts, où les seules salles de sport existantes sont aujourd'hui saturées, et ne permettent pas aux établissements scolaires et aux associations locales d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions.

- Travaux : début 2023-2024
- livraison de l'équipement : 2024



## CONNAISSEZ-VOUS LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL ?

Les assistantes et assistants familiaux accueillent, à leur domicile, un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Formation, agrément, rémunération, conditions d'accueil, travail en équipe : des réunions d'information sont organisées dans toute l'Ille-et-Vilaine pour répondre aux questions des personnes intéressées par ce métier.

Les prochaines réunions d'information auront lieu de 18h à 20h, à Thorigné-Fouillard :

- Mardi 12 septembre 2023
- Mardi 14 novembre 2023

Inscription obligatoire et infos pratiques au 02 99 02 49 27 ou 02 99 02 44 23.

Pour en savoir plus et découvrir les témoignages d'Alexandra et Thierry qui exercent ce métier : rendez-vous sur [www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial](http://www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial)

**Hashtags possibles :**  
#assistantsfamiliaux #familiedaccueil #protectiondelenfance

**Mentions possibles :**  
Twitter : @ille\_et\_vilaine  
Facebook : Département d'Ille-et-Vilaine  
LinkedIn : Département d'Ille-et-Vilaine  
Instagram : ille\_et\_vilaine



### VOTRE AGENDA

5 août 2023

Étincelles aquatiques

1<sup>ER</sup> septembre 2023

Forum des associations et des artisans



2 septembre 2023

Comice agricole Saint-Gondran/ Saint-Symphorien

4 septembre 2023

Concours de belote (inscription à partir de 13h30)

25 septembre 2023

Atelier mémoire (réunion publique)

7 octobre 2023

Journée citoyenne (clean walk)

12 novembre 2023

Elections conseil des jeunes

### ÉTAT CIVIL 2022/2023

#### NAISSANCES

JEAN-BAPTISTE Ulysse, Alex, Jean-Pierre	18/12/2022
ROUZÉ Angel, Arnaud	02/01/2023
GUILLODO Ambre, Marie-Rosa, Carole	18/01/2023
DECOBERT Lowen	23/01/2023
LEFEBVRE Juliette, Chloé	05/04/2023
BIHAN ESLAN Louise, Françoise, Catherine	16/05/2023
DAUVERGNE Charlie, Clémence, Gwenaëlle	14/06/2023

#### PARRAINAGES CIVILS

ROUSSEAU HEURTEL Maden, Roland, Guy	15/01/2023
BUSNEL Liam, Sylvain, Romain	29/04/2023
LAHUPPE Enora, Morgane, Jade	21/06/2023

#### DÉCÈS

DARDENNES Jean, Emile, André	13/12/2022
ROMERO Pierrick, Ernest, Bernard	22/12/2022
RAUX Jean-François, Ernest, Gérard	21/01/2023
GAUPLÉ Pierre, Serge, Roger, Raymond	22/01/2023
DELACROIX née FOUÉRE Marie, Yvonne, Thérèse	28/02/2023